

Communiqué

du 29 septembre 2009

Les Chambres de métiers renforcées dans leur engagement pour l'insertion des jeunes

Le plan en faveur des jeunes annoncé par le président de la République renforce la détermination de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM) et des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) sur plusieurs points essentiels :

- la refonte nécessaire de l'orientation avec un rééquilibrage de toutes les filières, y compris celle la voie professionnelle ;
- la reconnaissance du statut de l'apprenti en réalignant les avantages des apprentis sur ceux des étudiants, ce qui conduira notamment à l'amélioration de l'accès au logement et aux transports, les apprentis connaissant de grandes difficultés dans ces domaines ;
- la réaffirmation forte en faveur d'un Erasmus des apprentis.

Rappelons que la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône et la Mission Locale de Marseille organisent ce vendredi 2 octobre un « JOB DATING ». Cette initiative novatrice vise à mettre en relation des entreprises du secteur du Bâtiment et des métiers de Bouche en recherche d'apprentis avec des jeunes désireux de s'engager dans cette voie.

Contact presse : Marge Vandendries
Tél. : 04.91.32.24.76 - Port. : 06.71.84.48.39
Mail : mvandendries@cm13.org



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Bouches-du-Rhône